

RESTAURATION COLLECTIVE : 30 % du budget du Grand Besançon consacré aux denrées alimentaires bio ou locales

Jeudi 27 avril, la [VILLE DE BESANCON](#) / **T** : 03.81.61.50.50 et le [GRAND BESANCON](#) / **T** : 03.81.65.07.00 ont déclaré que 30 % du budget 2016 dévolu à l'achat de denrées alimentaires pour la restauration collective était consacré à l'achat de produits bio et/ou locaux. L'enveloppe s'élève à 1,25 M€. Chaque jour, la communauté distribue 5 500 repas par le biais des écoles élémentaires et des crèches publiques. [Source :](#)
www.mairiedubesancon.fr